

La vie des associations

Association des Parents d'Elèves

La traditionnelle kermesse de l'école aura lieu **samedi 4 mai** à la salle polyvalente Jean Moulin. Elle débutera à 11 heures avec la course des enfants. A l'issue de cette course, remise des récompenses et ouverture des stands de jeux. Vous pourrez vous restaurer sur place : sandwiches, frites, gâteaux... vous seront proposés. **Happy hour de 12h à 13h ! Venez nombreux partager ce moment de convivialité !**



Club Arc-En-Ciel

Génération Mouvement Jugeals-Nazareth/Nespouls organise son bal costumé le **Dimanche 7 Avril 2019 à 14H30**, à la salle des Fêtes de NESPOULS. La journée sera animée par Francis DEVAUX, et se terminera par un repas portugais (uniquement sur réservations au 05.55.85.91.87).



Pensez à venir déguisés !

ASJN : Ecole de foot et point sur équipes séniors

- . **20/04** : Tournoi U13 Stade de Noailles toute la journée. Possibilité de se restaurer sur place : il vous sera proposé : boissons, sandwiches, plateau repas ...
- . **27/04** : Stade de Noailles : journée portes ouvertes Féminines (filles de 5 à 16 ans) : invite ta copine à découvrir le foot féminin : jeux, matchs, animations, récompenses pour toutes les participantes.
- . **20 et 21/04** : Girly Cup à Saint-Pantaléon de Larche

L'équipe 1 a joué 19 matchs : 7 victoires, 7 nuls et 5 défaites, elle est 3ème sur 12 équipes ;
L'équipe 2 a joué 14 matchs : 5 victoires, 3 nuls et 6 défaites, elle est 7ème sur 10 équipes ;
L'équipe 3 a joué 4 matchs : 2 victoires, 1 nul et 1 défaite, elle est 3ème sur 6 équipes de la 2ème phase niveau 1 de groupe de 4ème division.

Félicitations à l'ASJN (Ecole de foot, séniors et bénévoles) qui portent haut les couleurs de notre commune.

Continuez à venir supporter vos équipes : au Stade du PUY BLANC à Noailles :

- . L'équipe 1 : samedi 04/05 à 19h00 contre Limoges Roussillon, Coupe de la Corrèze : 8ème de finale : samedi 20/04 à 20h00 contre Egletons,
- . L'équipe 2 : samedi 06/04 à 19h00 contre Saint Clément, samedi 27/04 à 20h00 contre Saint Germain,
- . L'équipe 3 : dimanche 07/04 à 15h00 contre Meymac 3 ; dimanche 28/04 à 15h00 contre Atillac,
- Challenge des réserves : demi-finale : dimanche 21/04 à 15h00 contre Brive Portugais 2.



www.jugeals-nazareth.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53
Fax : 05 55 85 58 75
Mail : mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr
Site : www.jugeals-nazareth.fr
Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Mardi : 8h à 12h
Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h
Jeudi : 8h à 12h
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Cantine : 05 55 85 97 96
Garderie : 05 55 85 92 60
Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

INFORMATIONS UTILES

Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT
Tel. 05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Infirmières :

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56
Mob. 06 80 02 04 00

Carole NEGRET

& Stéphanie MARQUES

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 27

Assistantes maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

Brigitte TILLET La Brande

Tel. 05 55 85 56 70 ou 06 08 35 76 98

Maryse IRIGOYEN Montplaisir

Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

Assistante sociale

Nathalie Collet au 0519078131

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 53 54 60 38

ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Messe à Jugeals 28 avril à 9h30.

Le Bulletin

Avril 2019



Le mot du Maire

A l'invitation de M. Gérald DARMANIN, ministre des comptes publics, j'ai participé avec une soixantaine de mes collègues de la Corrèze à une réunion d'information le 22 Mars dernier à Saint-Ybard.

Le Ministre nous a exposé le projet de réorganisation des trésoreries, tout en précisant que ce n'était que des pistes et que les collectivités locales devaient les examiner et faire des propositions afin que la réforme soit bouclée en septembre 2019. A savoir que notre commune, comme l'ensemble des collectivités, est concernée. Les trésoreries locales, Malemort pour Jugeals-Nazareth, pour faire simple, sont en sorte notre « expert-comptable » et « notre banque ».

Le Maire, les agents administratifs sont en contact régulier avec ce service de l'Etat. Nous l'étions de la même manière avec la DDT (Direction Départementale du Territoire) pour l'urbanisme, service qui s'est aussi désengagé sur les collectivités locales, nous contraignant à mutualiser avec l'AGGLO l'instruction du droit des sols et naturellement, avec des coûts supplémentaires, sans compensations financières aux communes .

Même si le ministre se voulait rassurant en précisant que cette réforme des trésoreries permettrait de déployer des personnels des impôts dédiés uniquement aux collectivités, néanmoins, nous n'aurions plus une trésorerie en appui direct pour toutes nos sollicitations, que ce soit de la part de l'élu ou des secrétaires.

La solution avancée est aussi de s'appuyer sur les MSAP (Maison de Service au Public), notamment pour les administrés. Par contre, pour les collectivités, les personnels dédiés aux communes pourraient éventuellement se déplacer à la demande des collectivités. Pour ma part, ce dispositif ne répondra pas aux besoins des communes et n'aurait plus rien de comparable avec le service de proximité que nous avons aujourd'hui. Sur la carte présentée, la trésorerie de Malemort disparaîtrait dans sa configuration actuelle.

M. le Ministre ne cache pas qu'avec les nombreuses réformes, prélèvement à la source de l'impôt, disparition de la taxe d'habitation et peut-être à terme, suppression de la déclaration des revenus, nous allons subir un bon nombre de suppressions de postes qu'il nomme « redéploiement ».

A ce jour, certains d'entre nous ne maîtrisent pas parfaitement les moyens informatiques pour faire toutes les démarches administratives sur internet. Même lorsque l'on maîtrise cet outil que je reconnais indispensable, avec la dématérialisation de tous ces services, nous constatons parfois que tout ne fonctionne pas parfaitement, pour exemple les cartes grises, les passeports, les cartes d'identités, etc..

Pour terminer, au travers de ces réformes qui perdurent depuis plusieurs décennies, la commune demeure l'administration de proximité la plus appréciée des concitoyens. Nous devons être vigilants et résister à toutes velléités de nos divers gouvernements qui tentent de faire disparaître ce maillon essentiel de notre système républicain qu'est la commune !

Le Maire
Gérald BAGNOL

